LES ASPECTS CLES DE LA DURABILITÉ

C5.1

Les impacts en termes de durabilité des systèmes IG sur l'économie locale, la société, la culture et l'environnement varient énormément en fonction des caractéristiques du système de production et la démarche mise en œuvre. L'intensité (répondant à la question «Combien?») et l'orientation des impacts (positifs ou négatifs) dépendent fortement des règles et actions que les acteurs locaux et externes entreprennent autour du produit IG.

Objectifs

Pour garantir la reproduction des ressources locales, maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs, il est important d'évaluer dès le début des travaux les impacts de la mise en œuvre du cahier des charges et des actions collectives.

Il est donc essentiel que les acteurs locaux constituent un système de suivi et d'évaluation de l'impact de leurs stratégies et de leurs actions sur les ressources locales et la durabilité du système, tout en comparant les objectifs individuels et collectifs aux résultats au cours du temps.

Concepts clefs

La durabilité comprend des dimensions économique, environnementale et sociale:

- **Économiques**: la valeur créée par le biais des activités de rémunération doit être équitablement redistribuée entre les différents acteurs impliqués en fonction de leur contribution au processus de création de valeur.
- **Environnementales**: la reproduction vise la préservation, voire l'amélioration des ressources naturelles.
- **Sociales et culturelles**: il s'agit de promouvoir les traditions et l'héritage culturel, renforçant ainsi le sentiment d'identité locale.

Les acteurs locaux sont au cœur des aspects de durabilité du système, en fonction de leur rôle et de leur niveau d'appropriation, de leurs motivations, du capital social et de leur niveau d'information sur les questions d'équité sociale et de préservation de l'environnement.

Les éventuels impacts négatifs de l'IG, si l'outil est mal utilisé, sont multiples. Par exemple, le cahier des charges peut exclure certains producteurs locaux qui ne peuvent pas répondre aux exigences du CdC; les acteurs extérieurs à la zone de production peuvent porter atteinte au développement de l'IG; des règles trop laxistes dans le CdC peuvent entraîner la substitution des ressources locales spécifiques par des ressources non spécifiques, menaçant ainsi la biodiversité; ou encore l'intensification et la spécialisation peuvent entraîner la surexploitation de certaines ressources.

Les acteurs locaux peuvent considérer cette évaluation des impacts comme un processus d'apprentissage au fil du temps et tout au long du cercle vertueux de qualité. En effet, les résultats du processus d'évaluation permettent d'ajuster les règles, de trouver des solutions et de mettre en œuvre de nouvelles initiatives appropriées pour garantir la durabilité sur le long terme.

Démarche

L'évaluation et le débat associé doivent être collectifs, ce qui est loin d'être simple, si l'on considère les nombreux acteurs impliqués et intéressés par le produit IG, chacun avec des objectifs et des attentes différentes. Dans ce processus d'évaluation, il convient de prendre en compte au moins deux niveaux différents:

- Le point de vue du système local de production, qui doit prendre en compte non seulement l'ensemble des positions individuelles, mais aussi les questions collectives liées au système de production.
- Un point de vue «bien public» plus large. L'impact positif sur la situation économique et sociale des acteurs locaux peut masquer des effets négatifs «en dehors» du système local de production. Les producteurs qui

ont été exclus des bénéfices de la réputation IG (car situés en dehors de la zone de production définie ou qui n'auraient pas les informations, les ressources technologiques ou financières suffisantes pour se conformer aux règles IG) peuvent alors menacer la cohésion sociale. Il est donc important d'analyser également les effets produits en dehors du cercle des producteurs IG.

Il est important de pouvoir rendre des comptes sur les effets positifs du système IG. Les acteurs locaux doivent contrôler et assurer un suivi de la performance du système IG en ce qui concerne les questions d'intérêt public (questions sociales, environnementales, préservation de la biodiversité, etc.) et communiquer ces effets aux consommateurs ainsi qu'aux autres acteurs concernés (autorités publiques, associations de protection de l'environnement, etc.).

Pour évaluer les impacts, un cadre conceptuel peut être utile afin de mener une évaluation globale en intégrant à la fois les actions aux niveaux collectif et individuel ainsi que l'équilibre de durabilité entre les piliers économique, social et environnemental.

En résumé

La construction participative de la démarche IG et la gestion collective du système IG constituent la base pour obtenir des effets positifs. De plus, la coordination entre acteurs publics et privés, ainsi que la vigueur et la nature de la «vision commune», influenceront à coup sûr les stratégies liées à l'IG. Ces stratégies permettent d'orienter vers une plus grande efficacité de la filière ou une approche territoriale plus étendue (voir C5.3).

Une démarche collective participative permet de soutenir une juste redistribution des bénéfices en mettant en place des règles inclusives de représentativité et de prise de décision, ainsi qu'en facilitant la résolution des conflits (voir C4.1).

Ces exigences peuvent aussi évoluer pour s'adapter et mieux préserver l'environnement local, l'héritage culturel et les traditions (voir C5.2).